

## Modalités de rattrapage des 3 ou 6 crédits ECTS de latin/grec fondamental

Etudiant-e-s concerné-e-s :

- Étudiant-e-s en première année de Bachelor avec maturité de latin ou grec
- Étudiant-e-s partageant les 3 ECTS de latin avec un autre pilier.

a) Les rattrapages de 3 crédits ECTS peuvent être effectués en suivant l'un ou plusieurs des cours suivants :

- Un cours pris dans le Bloc 1, Compétences transversales I (3 ECTS)
- Un cours supplémentaire pris dans le module 6 (3 ECTS)
- Séminaire supplémentaire en Archéologie pré- et protohistorique ou en Archéologie de la Méditerranée antique (3 ECTS)
- Travaux pratiques en archéologie (3 ECTS) : uniquement pour les étudiants en pilier secondaire.
- Deuxième stage de fouille (6 ECTS)

b) Les rattrapages de 6 crédits ECTS peuvent être effectués en suivant des cours présentés au point ci-dessus ou en prenant un cours supplémentaire dans le Bloc 3, Approfondissements (6 ECTS)

c) Pour les étudiant-e-s en pilier secondaire, il est conseillé de privilégier les cours liés à la pratique archéologique comme le stage de fouille (6 ECTS) ou les travaux pratiques en archéologie (3 ECTS).

**Chaque décision prise par l'étudiant-e doit être soumise et approuvée par le professeur responsable pour le Bachelor, H. Dridi.**